

NOTE METHODOLOGIQUE RELATIVE A LA VALEUR DES RECENSEMENTS
ET DENOMBREMENTS EFFECTUES AUX ILES SOUS LE VENT

ENTRE 1946 ET 1971 O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22320

Cote : B

Un examen critique (1) des méthodes d'enregistrement des données utilisées hors des recensements et dénombrements effectués aux Iles sous le Vent depuis 1946 entraîne les deux séries de remarques suivantes :

1) Les critères de résidence qui sont à la base de l'établissement des formulaires utilisés

- ne nous sont pas toujours connus : 1946 et 1951
- peuvent être totalement absents : dénombrement de 1967 effectué par l'administration de la Polynésie Française.
- peuvent avoir changé entre deux recensements
 - : très probablement entre 1951 et 1956
 - : à coup sûr entre 1956 et 1962 (2)

2) Les agents chargés du recueil des données ont été bien souvent pas du tout ou insuffisamment formés (en 1967 et 1971 par exemple). Le caractère insuffisamment explicite des instructions portées sur les formulaires de l'I.N.S.E.E., notamment en ce qui concerne les visiteurs et les absents n'ont fait qu'aggraver les conséquences de cette carence.

(1) Il repose sur la lecture attentive des documents, sur l'interview de certains recenseurs ayant opéré en 1967 et en 1971, sur une connaissance de la société polynésienne rurale acquise sur le terrain... et sur le bon sens.

(2) cf. INSEE - 1967 - Résultats statistiques du recensement général de la population de la Polynésie Française effectué le 9 Novembre 1962 Paris, p. 12 et

PAGES J. - 1968 - A propos des résultats statistiques du Recensement de 1962 en Polynésie Française. Journal de la Société des Océanistes T. XXIV, N° 24, p. 79.

Cette absence de formation et ce manque de précision des techniques d'enquêtes sont d'autant plus fâcheuses que la population polynésienne (recenseurs et recensés) a ses propres critères de résidence largement influencés par une très forte tendance à une mobilité dont il est très difficile de dresser la typologie (3).

Ce manque de rigueur appliqué au traitement d'un problème difficile à résoudre, a entraîné des interprétations fantaisistes et (ou) divergentes des instructions données par l'I.N.S.E.E. Dans ces conditions, selon notre expérience, les erreurs suivantes ont pu être commises. Dans une même ^{unité} ~~visite~~ de résidence (maisonnée) les recenseurs ont souvent compté, outre les personnes présentes habitant dans le district depuis plus de six mois, les visiteurs et un certain nombre d'absents (4).

Les visiteurs appartiennent à deux catégories principales :

a) la première est constituée par des proches parents (père, mère, frères, soeurs...) du chef de maisonnée. Leur présence s'explique par l'intensité des relations d'affection et de coopération existant au sein d'un même "opu metua" (5). On vient pour se voir, faire son tour de coprah, s'occuper d'un "faapu maa" (6) que l'on possède sur une

(3) cf. RAVault F. - 1972 - Méthode d'analyse, implications des migrations dans un district rural de Tahiti. Ch. ORSTOM, série Sc. Hum., vol IX, N° 1, pp. 15-20.

(4) Les instructions portées sur les "feuilles de logement" en 1962 et en 1971 précisent que doivent être considérés comme résidents toutes les personnes demeurant d'une manière habituelle dans le logement y compris celles qui sont temporairement absentes (absences ne devant pas dépasser 6 mois) au moment du recensement.

(5) le "opu metua" est une ^{unité} ~~visite~~ parentale comprenant un groupe de frères et soeurs, leurs enfants, leurs petits-enfants et petits neveux et un aïeul de référence "plus souvent mort que vivant."

(6) Champ presque toujours personnel de cultures vivrières.

terre dont on est "co-propriétaire". Cette catégorie de visiteurs réside "habituellement" dans un district voisin (très souvent) ou dans une Ile voisine.

b) La seconde, particulièrement fournie depuis dix ans est celle de toutes ces personnes habitant Tahiti (ou Nouméa dans quelques cas) depuis quelques années qui reviennent régulièrement au "fenua" (pays): leurs séjours sont d'autant plus fréquents qu'elles ont très souvent confié à des proches (à leurs parents en particulier) leurs jeunes enfants (7).

Il y a également deux catégories d'absents :

1) Les absents temporaires

- qui se trouvent dans une situation symétrique aux visiteurs de la catégorie a)
- qui vont passer quelques jours à Papeete pour vendre une récolte particulièrement abondante (taros), le produit d'un coup de filet heureux, un gros stock de colliers de coquillages; pour rendre visite à des fetii : leur séjour peut alors se prolonger pendant quelques semaines ou quelques mois.

2) des "absents de longue durée" qui se trouvent dans une situation symétrique aux visiteurs de la catégorie b).

Ces erreurs ont eu pour effets :

- d'entraîner une certaine surestimation de la population des Iles sous le Vent : des visiteurs recensés dans une maisonnée d'accueil peuvent l'être aussi dans leur maisonnée de "résidence habituelle"

(7) La plupart de ces enfants rejoignent leurs parents à Tahiti, dès que leur scolarité primaire est achevée, pour continuer leurs études... ou pour rentrer dans la vie active.

- de modifier la répartition des effectifs entre les secteurs de recensement dans la mesure où, n'étant pas systématiques, elles ne se sont pas forcément compensées.

mais ces phénomènes ont évidemment varié dans le temps et dans l'espace en fonction de la nature de la mobilité (mouvements temporaires, migrations de plus longue durée) et de sa traduction dans l'espace (mouvements inter-île, inter archipel, hors de l'archipel). Les mouvements temporaires (ex : visiteurs de la catégorie a) jouent à toutes les époques mais ils diminuent d'intensité à mesure que la distance s'accroît. Les mouvements de plus longue durée (vers Tahiti et la Nouvelle Calédonie) existent depuis toujours mais ils n'ont pris une très grande ampleur que lors de la dernière décennie. Ce sont essentiellement eux qui sont responsables de la surestimation de la population des Iles sous le Vent.

On peut tirer les conclusions suivantes de l'analyse combinée de ces différents facteurs jointe à l'examen critique de certains taux démographiques (taux de natalité, d'accroissement) estimés (8)

1) La population des Iles sous le Vent a sans doute été légèrement "gonflée" en 1946 (?), 1951 (?), 1956 (9) et 1962 mais elle a été plus largement surestimée en 1967 et en 1971, tout au moins pour l'île de TAHAA et à un moindre degré HUAHINE. La comparaison de certains

(8) Pour des raisons évidentes qui découlent de la logique même de cette analyse, ces taux ont une précision très relative - il eût été souhaitable en particulier de disposer de taux de natalité valables pour une période supérieure à deux ans - mais les rapports existant entre les chiffres ont évidemment beaucoup plus de signification qu'un chiffre "rigoureux" considéré isolément.

(9) cf. supra p. et note 2.

taux de natalité consignés dans le tableau ci-dessous, est à cet égard instructive :

	Période 1959-1963	Période 1968-1969
RAIATEA	-	43,6 ‰
TAHAA	-	26,2 "
BORA-BORA	-	40,6 "
HUAHINE	-	38,5 "
I.S.L.V.	45,3	37,8 "

Tahaa aurait perdu approximativement 19 points, Huahine 7 points entre 1959-1963 et 1968-1969. ^{de natalité} Les taux ~~v~~seraient sans doute plus élevés si un certain nombre de personnes résidant à Papeete et à Nouméa n'avaient pas été comptés dans leur île d'origine. A noter que les chiffres relatifs à RAIATEA et BORA-BORA sont beaucoup plus satisfaisants. Le développement d'un centre urbain secondaire (Uturoa) et du tourisme ont limité globalement (10) les pertes par émigration en dehors de l'archipel... et par conséquent les risques de surestimation.

2) Plus les unités de recensement sont petites (sections de communes), plus la précision des chiffres fournis par les recensements ont des chances d'être faux; la mobilité temporaire ayant tendance à décroître avec la distance et les possibilités de déplacement (insularité) ils sont évidemment plus satisfaisants, compte tenu des observations précédentes (surestimation) au niveau d'une île ou de l'archipel tout entier.

(10) Les sections de commune du Sud de Raiatea, Opoa et Fetuna notamment, ont beaucoup souffert du dépeuplement.

En comparant au niveau le plus fin (cf. tableau hors-texte) les taux de croissance enregistrés dans une même île, on constate l'existence d'énormes écarts entre certaines sections de communes parfois voisines. Dans la mesure où le facteur "insularité" dans un univers restreint est déterminant, ni la diversité des conditions géographiques, ni certaines évolutions socio-économiques divergentes, n'autorisent l'existence de tels écarts.

Globalement, d'une île à l'autre, ces écarts s'amenuisent très largement. Quand ils existent, les différences d'évolution socio-économique les rendent vraisemblables.

Moyennes Annuelles en % des Accroissements ou Diminution de Population
entre :

	1951	1951 : 1956	1956	1956 : 1962	1962	1951 : 1962	1962 : 1967	1967	1967 : 1971	1971	1951 : 1971	1962 : 1971
UTUROA	1647	4,3	2019	1	2135	2,7	2,7	2394	3,06	2681	3,24	3,04
OPOA	810	4,65	1008	0,38	986	1,98	3,13	847	-1,65	792	-1,14	2,25
TEVAITOA	744	4,64	925	1,58	1009	3,12		593	1,12	619		
TEHURUI	-	-	-	-	-	-		310	2,06	335		
VAIAAU	411	3,53	487	0,96	514	2,28	1,51	549	1,15	524	1,41	0,23
PETUNA	590	0,93	619	1,35	667	1,18	2,28	591	4,27	492	-0,85	-3,12
AVERA	611	7,7	858	0,83	899	4,28	0,09	903	1,7	963	2,96	0,85
RAIATEA	4813	4,09	5916	0,86	6210	2,64	-0,09	6187	0,9	6406	1,7	0,37
FAAAHA	422	6,55	567	0,29	663	5,2	-3,6	562	0,45	572	1,83	-1,63
VAITOARE	354	3,23	400	0,09	378	0,61	-1,29	356	-5,2	283	-1,03	-2,95
HAAMENE	360	6,04	474	1,25	508	2,78	-2,19	457	-0,7	443	1,13	-1,52
HIPU	-		242	2,98	292		-3,42	247	1,04	257		-1,4
IRIPAU	979		811	0,65	841		-1,53	783	0,65	803		-0,5
RUUTIA	700	6,29	931	3,06	1095	5,13		358	0,14	356		
TAPUAMU	-		-		-			490	2,24	533		
NIUA	544	5	687	3,4	553	0,15	-9,6	314	-1,8	292	-2,2	-5,58
TAHAA	3359	4,28	4112	0,92	4330	2,63	-3,92	3567	-0,25	3539	0,27	-2,18
FARE	326	4,9	410	1,57	447	3,38	-0,22	442	0,7	430	1,83	-0,45
FITII	486	3,52	576	4,16	714	4,26	-1,87	654	0,47	666	1,9	-0,8
HAAP U	287	0,06	288	1,12	306	0,6	-5,6	229	3,57	261	-0,46	-1,75
MAROE	312	-1,03	295	3,54	355	1,25	-7,1	242	4,33	283	0,48	-2,41
TEFARERII	450	5,06	570		281		-1,1	267	2,5	241		-1,69
PAREA	-		-		366		-5,45	277	5,63	338		-0,9
MAEVA	595	1,99	657	2,33	745	2,3		465	-3,08	409		
FAIE	-		-		-			238	-1,07	228		
HUAHINE	2456	2,64	2796	2,85	3214	2,8	-2,76	2814	0,38	2856	0,84	-1,35
NUNUE	963	3,6	1145	-0,5	1112	1,4	2,08	1216	3,17	1367	2,16	2,73
FAANUI	293	2,21	327	0,64	339	1,4	8	461	0,22	465	3	4,43
ANAU	259	2,5	293	-1,25	272	0,45	10	394	-1,9	364	2,08	4,02
BORA-BORA	1515	3,14	1765	-0,41	1723	1,25	4,5	2071	1,54	2196	2,32	3,26
MAUPITI	649	0,47	665	-0,18	658	0,12	-0,7	635	1,77	679	0,24	0,38
I.S.L.V. Ss atolls	12792	3,67	15254	1	16135	2,38	-1,18	15274	0,67	15676	1,92	-0,34